

La formation est facturée et payable avant le début du stage. La facture portant la mention acquittée est adressée en même temps que la convention de formation, suite à votre inscription.

TVA non applicable, article 261-4-4-a du CGI

Notre prestation comprend :

- 7 heures en face à face pédagogique
- Un support de formation
- Ressources bibliographiques et documentaires en format numérique
- Le déjeuner et collations
- L'action fera l'objet d'une évaluation en fin de journée
- Chaque participant recevra une attestation de stage



Cabinet Bignoneau
Tel: 09 7579 09 86

91 avenue d'Italie 75013 Paris
Port : 06 07 95 64 67 formation@bignoneau.com
www.bignoneau.com

SARL au capital de 1 000 € - RCS Nanterre SIRET 752 862 508 00021 APE 8559A
Organisme de formation 11922013392 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France

« Ensemble, développons les qualités, savoir-faire et compétences de vos collaborateurs ! »



« Les Structures Sportives : Hygiène et Sécurité »



Organisme de formation n° 11922013392 déclaré auprès du Préfet de la Région Ile-de-France



■ Rappels réglementaires

■ Réglementation des ERP-type X

- ◆ Définition
- ◆ Identification des risques
 - L'incendie
 - L'électricité
 - les risques chimique , microbiologique, etc...

■ Les bonnes pratiques hygiéniques

- ◆ plan de nettoyage
- ◆ Périodicité du contrôle et de l'entretien des installations
- ◆ Cahier des charges
- ◆ Liste des opérations
- ◆ Matériel à mettre en œuvre

■ Actions préventives

(définition d'un plan action et traçabilité de son application)

- ◆ Information et formation des employés
- ◆ Mise en place d'une organisation adaptée
- ◆ les différents contrôles
- ◆ Le rendre-compte
- ◆ Mise à jour annuelle
- ◆ Importance du Document Unique

■ L'évaluation des risques comme outil de management /d'amélioration du service rendu

Vous souhaitez assurer une offre et des prestations de qualité auprès de vos usagers ?

Organisme de formation spécialisé depuis 1991, nous vous proposons une journée de formation autour des thématiques qui vous concernent au quotidien.

« La Salle Sportive : Règles de Sécurité et Principes d'Hygiène »

La responsabilité des exploitants de salles sportives vous engage à mettre en place **une traçabilité** de plus en plus exigeante des opérations de **maintenance et d'entretien**.

Pour y répondre efficacement, cette session permet de **rappeler la réglementation en vigueur**, de poser les enjeux en termes d'entretien et **d'anticiper les problèmes liés à l'exploitation des salles sportives**.

Ce stage s'adresse principalement aux **directeurs des sports, , responsables d'exploitation, gardiens de gymnase, et aux personnels chargés de maintenance et d'entretien**.

Vous pouvez profiter de l'occasion pour poser vos questions à nos formateurs et partager des retours d'expérience.

L'encadrement et l'animation de la journée seront assurés par Monique Bignoneau.

En espérant vous compter parmi les participants à ce stage, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Au plaisir de nous rencontrer !